

## **La belle attractivité et la santé de l'économie du Jura bernois**

Dans son dernier rapport sur la reconstitution de l'unité jurassienne, le gouvernement jurassien a prétendu que l'économie du canton du Jura s'était nettement mieux développée que celle du Jura bernois, qu'elle se portait mieux et que ses perspectives étaient plus chatoyantes. Une très récente publication du Crédit suisse permet de parvenir à des conclusions inverses, à savoir que le Jura bernois est plus attractif pour les entreprises que ne l'est le canton du Jura. Des indicateurs favorables au Jura bernois et nos intuitions témoignaient déjà de cette réalité.

Pour déterminer « la qualité de la localisation des cantons et des régions suisses », le Crédit suisse a retenu sept critères : 1. L'impôt sur les bénéfices et le capital des personnes morales. 2. L'imposition des personnes physiques. 3. La présence de main-d'œuvre spécialisée. 4. La présence de main-d'œuvre hautement qualifiée. 5. La qualité – en tenant compte des ralentissements sur les routes, ce qui défavorise les grands centres ! – des transports publics et privés vers les lieux de production des biens et des services. 6. L'accessibilité des employés à leur lieu de travail. 7. L'accessibilité aux aéroports.

La combinaison de ces critères aboutit à un classement des cantons et des régions de Suisse (110) selon leur attractivité pour les acteurs de la vie économique. Dans la hiérarchie par canton, Zoug arrive au 1<sup>er</sup> rang, Berne au 18<sup>ème</sup>, Neuchâtel au 24<sup>ème</sup> et le Jura au dernier et 26<sup>ème</sup> rang. En ne retenant que les régions de l'Arc jurassien (BE, JU, NE et VD) – qui souffrent d'être relativement périphériques –, le Jura bernois pointe au

86<sup>ème</sup> rang, le Nord vaudois au 87<sup>ème</sup>, les Montagnes neuchâteloises au 96<sup>ème</sup>, le canton du Jura (une seule région) au 101<sup>ème</sup>, la Vallée de Joux au 104<sup>ème</sup> et le Val-de-Travers au 107<sup>ème</sup>. Il apparaît ainsi que le Jura bernois est la région la mieux classée de l'Arc tout en figurant 15 rangs avant le canton du Jura !

Mais il y a plus. Dans une étude consacrée en avril 2013 aux finances cantonales, le professeur Nils Soguel affirme que les cantons peuvent envisager le futur avec confiance, sauf Genève, « à la dette conséquente », le Jura « à la santé financière fragile » et Neuchâtel qui connaît « des dépenses par habitant trop élevées en comparaison intercantonale ».

Par ailleurs, le taux chômage est tendanciellement plus bas chez nous que chez nos voisins du Nord.

Tout cela ne fait que conforter notre forte volonté de dire non le 24 novembre, ce d'autant plus que d'importants facteurs historiques, culturels et géographiques nous incitent au même choix géopolitique.

Jean-Pierre Graber  
Co-président de NJB